

CAHIER DES CHARGES

Appel d'offre pour expertise

Projet : « *Donner aux syndicats de l'industrie les outils pour agir face aux conséquences sociales des transformations numériques de l'entreprise, portant sur la relation d'emploi et sur l'organisation du travail* » - VP/2018/002/0019

1. Contexte

La prestation demandée à l'expert s'inscrit dans le cadre d'une action menée par industriAll European trade union, soutenue financièrement par la Commission Européenne – DG EMPL. L'action vise à renforcer la capacité des organisations syndicales européennes dans les chaînes de valeur industrielles, affiliées d'industriAll European trade union, à définir leur action face à la transformation numérique de l'entreprise. L'objectif premier consiste ainsi à permettre aux organisations syndicales d'en mesurer tous les risques et à en mesurer toutes les opportunités pour les salariés et pour leurs représentants. Elle traite plus précisément les conséquences sociales de cette transformation numérique sur le plan qualitatif de la relation d'emploi et de l'organisation du travail. Elle vise à adapter au contexte de cette transformation numérique les outils existants d'action syndicale : les droits d'information – consultation des salariés, le dialogue social et la négociation collective. Elle contribue ainsi à l'anticipation par les travailleurs du changement important que constitue la transformation numérique de l'entreprise, et à la promotion d'un travail de qualité.

2. Objectif du contrat

Le contrat a pour objectif de soutenir industriAll European trade union dans la réalisation de certaines tâches de l'action, détaillées au §3.

3. Tâches à accomplir par l'expert

L'expert aura pour tâche

1. Le recensement des dispositifs existants d'accompagnement syndical de la transformation numérique et synthèse, dans 10 États Membres de l'Union Européenne ; BE, CZ, DE, EE, ES, FR, IT, PL, RO, SE.
2. La réalisation d'une enquête de terrain portant sur: (1) les besoins des organisations syndicales en matière d'action sur la transformation numérique des entreprises industrielles et (2) les réponses apportées par les dispositifs existants d'information-consultation des salariés, les accords de dialogue social et les conventions collectives, dans 7 combinaisons (États Membres de l'Union ; secteurs industriels), sélectionnées à l'issue de la première phase, et sa synthèse
3. La réalisation de la synthèse de trois ateliers régionaux organisés par industriAll Europe
4. La contribution à la rédaction d'un guide à destination des organisations syndicales, comprenant en particulier la description des principaux enjeux sociaux de la transformation numérique de l'entreprise industrielle, en matière de relation d'emploi et d'organisation du travail.

4. Expérience requise

- Maîtrise de la problématique
- Connaissance des secteurs industriels représentés par industriAll Europe

- Bonnes relations avec les syndicats des pays membres de l'UE et avec les Fédérations Syndicales Européennes
- Connaissance des outils d'action syndicale : les droits d'information – consultation des salariés, le dialogue social et la négociation collective
- Capacité à mener des enquêtes de terrain en entreprise dans les États-Membres considérés.

5. Calendrier et établissement des rapports

Le projet a une durée de 24 mois. Il débute le 1 décembre 2018 et prendra fin le 30 octobre 2020.

6. Paiement et contrat

industriAll et l'expert signeront un contrat, comprenant la description des tâches et les conditions incluses dans l'appel d'offre.

Ce contrat stipulera les modalités de paiement selon les critères de la Commission européenne.

7. Budget

Le budget est évalué à 105.000 €

Les coûts de voyages et d'hébergements ne seront pas inclus dans ce budget et seront remboursés séparément par industriAll European trade union, sur présentation des justificatifs et conformément aux prix indiqués par la Commission.

8. Critère de sélection

Le contrat sera attribué à l'offre qui représentera le meilleur rapport qualité/prix et qui tiendra compte des critères suivants :

- Les compétences du consortium ou de l'entreprise soumissionnaire, et des experts individuels inclus dans l'équipe de réalisation, dans les champs mentionnés au §4
- Les capacités à soutenir les actions des syndicats
- Maîtrise des relations syndicales européennes et des relations avec les organisations syndicales dans plusieurs pays de l'échantillon
- Capacité à obtenir des réponses aux enquêtes et aux entretiens

9. Présentation de l'offre

L'offre devra contenir

- Une description de la méthode utilisée pour effectuer les tâches indiquées au point 3
- Un CV des personnes qui seront impliquées activement dans le projet, ainsi que leur rôle respectif.

L'offre devra être écrite en anglais ou en français et soumise sous format électronique (PDF) à annette.paternostre@industrial-europe.eu pour le 21 décembre 2018. Même adresse pour toute demande de précision sur l'aspect technique.